

MARNEet**GONDOIRE**

communauté d'agglomération

Lettre

d'information



www.marneetgondaire.fr



Extensions des bassins à Collégien



MAÎTRISE DES RUISSELLEMENTS DANS LA VALLÉE DE LA BROUSSE
Extension des bassins à Collégien
Plan masse du projet
Décembre 2007 - Atelier CEPAGE / G2C

2

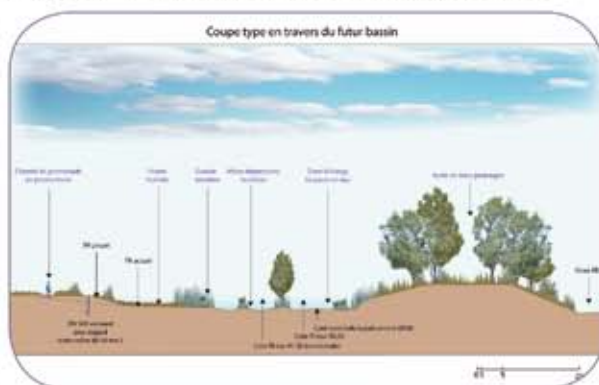
Marne et Gondoire, soucieuse de réaliser des aménagements hydrauliques, écologiques visant à limiter les inondations en période de crue et à améliorer la qualité et la diversité hydro-écologique du ru de la Brosse suite au Schéma de gestion globale de l'eau, a engagé il y a de ça un an ses travaux d'extension des bassins de Collégien ainsi que les travaux de connexion des réseaux et des ouvrages hydrauliques; Maîtrise d'œuvre de l'atelier Cepage et de G2C environnement.

Rebroussons notre chemin et revenons un

instant sur la nature même de ce chantier. Les travaux concernaient l'extension du bassin ouest y compris la reprise des prairies endommagées. Un seul objectif: répondre techniquement à un problème allié à un aménagement paysager de qualité. Les travaux comprenaient à la fois des travaux de terrassements (nivellement du terrain par différents mouvements de terre), de voirie,

d'assainissement, de maçonnerie, d'espaces verts et la création et la prolongation d'une digue existante (sociétés SMAE et Nature & Paysage). Sur la partie hydraulique, nos efforts se sont portés principalement sur le chemin des « Brisaciers » où un maillage des canalisations fut opéré. En cohérence avec nos convictions, les services de l'aménagement obligèrent les acteurs de ce projet à préserver l'existant. Aucune détérioration ne devait

être tolérée, et ce en particulier concernant la végétation spontanée alentours, tant herbacée que ligneuse, qui devait être préservée ! Pour finir sur cet aspect, les bois, branchages et autres végétaux éventuellement rencontrés sur le chantier, furent broyés en copeaux ou transformés en compost. Le projet ne tiendrait pas toutes ses promesses si on en oubliait la touche finale...les plantations ! Au programme opérations de débroussaillage, abattage, plantations d'arbres en motte, de jeunes plants forestiers, d'arbustes, plantations aquatiques, travaux de semis de prairies et mise en sécurité léger... Toutes ces opérations devraient être réalisées pour le courant du mois de mars 2009. Rendez-vous est pris, l'occasion encore une fois d'approfondir ce sujet passionnant...



Dernière minute,

Prenez votre plus belle plume et notez que les prochains bureaux et conseils communautaires auront lieu le:

- Bureaux à 20h45: le 16/03/2009, le 6/04/2009, le 27/04/2009, le 4/05/2009, le 25/05/2009, le 1/06/2009, le 8/06/2009, le 15/06/2009

- Conseils à 20h45: le 30/03/2009, le 18/05/2009, le 29/06/2009: **les conseils communautaires sont ouverts au public.**

→ Salle du conseil au siège de la Communauté d'Agglomération, domaine de Rentilly, 1 rue de l'étang, 77 600 Bussy-Saint-Martin
Tél. 01 60 35 43 50



Marne et Gondoire met en place ses newsletters! Restez connectés à l'actualité de la Communauté d'Agglomération et du projet Pôle-Gare en vous inscrivant directement sur le site internet, www.marneetgondaire.fr Rubrique liste de diffusion!



Quand on parlait de bon matin...



Cinquante hectares composent le Domaine de Rentilly situé sur les communes de Bussy-Saint-Georges et Bussy-Saint-Martin. Quatre parties se dégagent distinctement : le parc à l'Anglaise, la partie boisée, la perspective à la Française et les Communs, comprenant entre autre le siège de la Communauté d'Agglomération. En vue d'accueillir une partie des services de Marne et Gondoire, le Pavillon des Gardes a été réhabilité regroupant aujourd'hui l'ensemble des services de l'aménagement. Le Domaine de Rentilly se dote à présent de deux zones de stationnement. Marne et Gondoire a souhaité implanter sur ces deux sites des abris vélos visant à accueillir ceux des visiteurs du domaine, ainsi que ceux utilisés par le personnel intercommunal. L'obligation du prestataire prévoyait de fournir un modèle d'abri vélo pouvant s'intégrer au site classé et de présenter des qualités d'esthétisme, au regard de sa localisation au sein du site classé des vallées de la Brosse et de la Gondoire.

En bref, ces nouvelles installations comportent des charpentes métalliques et des parois transparentes. Le quart de cercle, forme choisie, vise à rappeler les serres qui encadraient autrefois l'Orangerie. Leur capacité d'accueil est de 9 vélos pour le parking du pavillon des Gardes, et de 18 pour celui de l'Orangerie. Aucune excuse à présent pour ne pas découvrir le domaine de Rentilly et ses installations, à pied et maintenant à vélo ! Et puis Paulette...



Abris-vélos = ●

EDITO



Le 13 mars s'est tenu à Rentilly le séminaire de lancement du SCOT Marne, Brosse et Gondoire. Je me réjouis de la mobilisation des élus de Marne et Gondoire qui ont largement répondu à l'invitation conjointe de Marne et Gondoire, Bussy Saint Georges et Montévrain.

L'élaboration d'un SCOT est effectivement un moment fort dans la vie d'une communauté comme la nôtre.

Il s'agit de déterminer les orientations et les axes d'actions en matière d'aménagement et de développement durable à l'horizon 2020-2025 sur des thèmes aussi variés que le développement économique, les déplacements, le logement ou la préservation des espaces agricoles et naturels.

Depuis le début, Marne et Gondoire s'est attachée à défendre une certaine qualité de vie, un certain équilibre sur son territoire. Il est temps aujourd'hui d'imaginer l'avenir.

La journée du 13 mars a permis de réunir un grand nombre d'acteurs qui ont su enrichir les échanges que nous avons pu avoir dans un esprit de convivialité. Un dialogue constructif s'est initié avec nos partenaires et je ne doute pas que le travail qui en résultera sera à la hauteur de nos espérances.

Michel CHARTIER
Président de la Communauté d'Agglomération
de Marne et Gondoire.

Lettre d'information 4

Imprimé sur du papier recyclé

Directeur de la publication: Michel Chartier
Rédaction: Dorlan Cathenoiz, Alexandre Oberlin,
Aire publique
Conception-réalisation: Alexandre Obertin,
Chargé de la communication
Tél.: 01 60 35 43 57

Photos: CAMG
Dépôt légal: Février 2009
ISSN: 1969-0207
Tirage: 2000 exemplaires
Impression: Les Ateliers réunis

Domaine de Rentilly
Bussy-Saint-Martin BP29
77607 Marne-la-Vallée Cédex 3
Tél.: 01 60 35 43 50
Fax.: 01 60 35 43 63
accueil@marneetgondoire.fr
www.marneetgondoire.fr

Le SCOT Marne, Brosse et Gondoire démarre!

La Communauté d'Agglomération de Marne et Gondoire, composée de 15 communes, ainsi que les communes de Bussy-Saint-Georges et de Montévrain, ont décidé de dessiner ensemble leur avenir en lançant l'élaboration d'un Schéma de Cohérence Territoriale (SCoT).

4

Ce projet, porté par le Syndicat Intercommunal Etude et Programmation (SIEP) du secteur III de Marne la Vallée, va déterminer, pour les 10 à 15 ans à venir, les orientations et les axes d'actions en matière d'aménagement du territoire et de développement durable. Ce travail d'équipe entre élus, acteurs socio-économiques et citoyens permettra de construire la vie quotidienne de chacun : habitat, emploi, transport, environnement....

SIEP du secteur III de Ma

QU'EST-CE QUE LE SCOT?

Un Schéma...

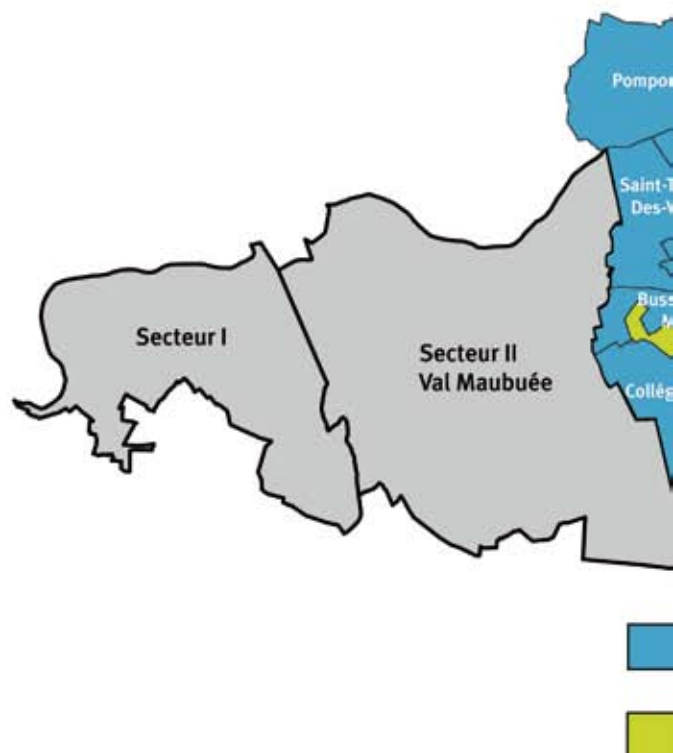
Le SCoT est un projet de planification à moyen terme qui définit des orientations globales d'aménagement de l'espace intercommunal.

...de Cohérence...

La cohérence est la principale préoccupation du SCoT. Il vise à harmoniser les différents volets des politiques d'aménagement: le logement, le commerce, le transport, l'environnement, l'économie, le tourisme...

...Territoriale...

Pour parvenir à ces objectifs, l'échelle du SCoT doit être pertinente. C'est pourquoi le SCoT est pris en charge par un ensemble de communes décidant de mettre en commun leurs efforts pour mener une politique globale.



Ville Nouvel



Le SCoT s'inscrit dans une démarche de développement durable : tenir compte des effets à long terme des projets d'aménagement, prévenir les risques et éviter les nuisances éventuelles.

UNE JOURNEE DE LANCEMENT POUR LE SCOT

A l'occasion du démarrage du SCoT Marne, Brosse et Gondoire, une journée de lancement a été organisée avec de nombreux élus et techniciens concernés par le projet. Celle-ci s'est déroulée le vendredi 13 mars 2009 à la salle de spectacles du Parc culturel de Rentilly.

Cette rencontre s'est articulée en trois temps :

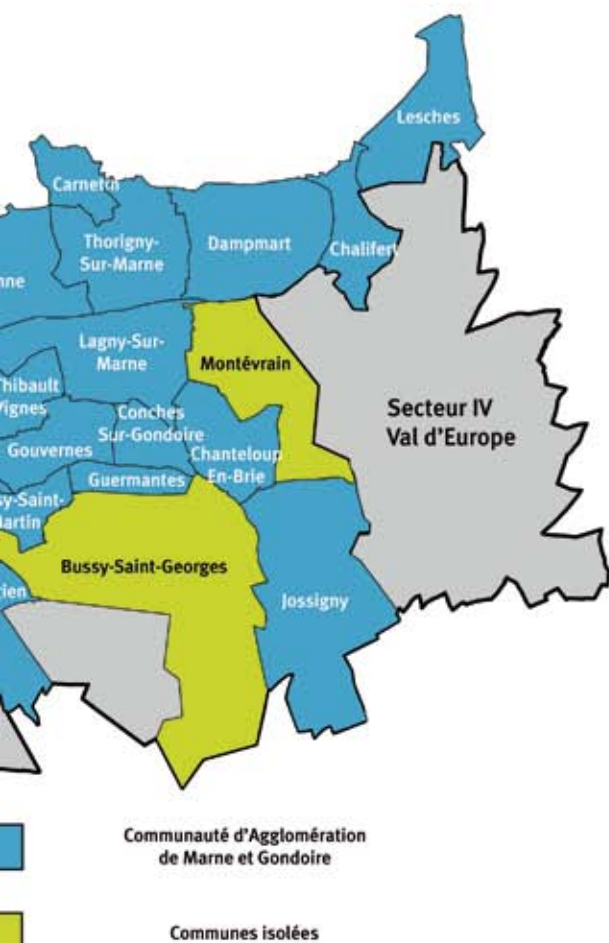
Le matin a été dédié à une séance d'information autour du SCoT animée par les bureaux d'étude en charge du projet ;

L'après-midi, deux exposés thématiques (agriculture et espaces naturels, mobilité et déplacements) ont permis d'inscrire le SCoT en perspective avec les enjeux du Plan Régional d'Intervention Foncière (PRIF) Marne et Gondoire, et du Plan Local de Déplacements (PLD)

Puis une table ronde a réuni des représentants du Conseil Régional, du Conseil général, de la Direction Départementale de l'Équipement et de l'Agriculture, de l'Epamarme et du territoire du SCoT, afin de débattre des enjeux du projet aux différentes échelles territoriales.

Cette journée était donc l'occasion d'aborder les finalités et le contenu d'un SCoT, les enjeux d'un tel projet mais aussi les modalités de communication et de concertation auprès de la population tout au long du projet.

Marne-la-Vallée = Territoire du SCOT



COMMENT EN SAVOIR PLUS ?

A chaque phase du projet, vous serez tenus informés de l'avancement du projet. Dans cet objectif :

- Un site internet dédié au projet sera mis en ligne ;
- Des réunions publiques avec la population seront organisées, afin de permettre une diffusion de l'information mais aussi d'instaurer un débat ;
- Une exposition évolutive sera organisée, permettant à la population de s'informer sur le projet et de s'exprimer par le biais d'un registre ;
- Une lettre d'information paraîtra à chaque étape du projet.

QUELQUES CHIFFRES

Le territoire du SCoT c'est...

• **17 communes** : Bussy-Saint-Martin, Carnetin, Chailfert, Chanteloup-en-Brie, Collégien, Conches-sur-Gondoire, Dampmart, Gouvernes, Guermantes, Jossigny, Lagny-sur-Marne, Lesches, Pomponne, Saint-Thibault-Vignes, Thorigny-sur-Marne, Bussy-Saint-Georges et Montévrain.

• **79 932 habitants** : 55614 habitants pour la Communauté d'Agglomération de Marne et Gondoire, 19 027 habitants pour la commune de Bussy-Saint-Georges et 5 291 habitants pour la commune de Montévrain.

Développement économique

Je crée ma boîte, Marne et Gondoire à vos côtés!

Marne et Gondoire s'implique en faveur de la création d'entreprise sur le territoire. Peut-être est-ce encore un mystère pour vous, mais sachez que depuis 2006, la Communauté d'Agglomération a signé une convention de partenariat avec l'association Nord Seine et Marne Initiatives. Cette dernière régie par la loi du 1er juillet 1901, a pour objet de déceler et favoriser l'initiative créatrice d'emplois, d'activités, de biens ou services nouveaux par l'appui à la création et à la reprise

d'une PME ou TPE. Elle apporte son soutien par l'octroi d'un prêt personnel sans garantie ni intérêt et par un accompagnement des porteurs de projets, par un parrainage et un suivi technique assurés gracieusement. Elle est adhérente à la Fédération France Initiative Réseau, qui fédère aujourd'hui 242 plateformes réparties dans toute la France. Nord Seine Marne Initiatives propose d'intervenir sur les territoires des collectivités locales situées au Nord de la Seine et Marne sous condition que ces dernières participent au financement de l'association. Fort de cette collaboration, sur le seul territoire de Marne et Gondoire et depuis notre adhésion, il n'y a eu pas moins de 14 dossiers acceptés en commission représentant un total de prêts de 139 000 euros qui ont contribué à l'ouverture ou la reprise de commerces de détail, de services, restaurants ainsi que de petites entreprises dans le bâtiment. Afin de renforcer son appui à la création et à la reprise d'activités, La

Communauté d'Agglomération de Marne et Gondoire a mis en place un service de conseils destiné aux personnes souhaitant créer ou reprendre une activité mais aussi aux jeunes chefs d'entreprises du territoire.

Les rendez-vous ont lieu tous les 2èmes et 4èmes mardis de chaque mois

Tél : 0160354359. Contact : Patricia BEAUGEARD, chargée de mission développement économique. Retrouvez toute l'actualité du Développement économique sur www.marneetgondoire.fr

→ www.apce.com,
→ www.creersaboite.fr et
→ www.passerlerelais.ccip.fr

« Je crée ma boîte »



Rencontre avec ...

André Paul Guerrier, Président de l'Association Nord Seine et Marne Initiatives

M. Guerrier, pouvez-vous présenter brièvement votre association ?

André Paul Guerrier: «Nord Seine et Marne Initiatives a été créée en 1997 avec pour objet de soutenir la création et la reprise d'entreprise sur le Nord du Département par le biais de prêt d'honneur sans intérêts et sans cautions personnelles. Ce prêt d'honneur s'adresse à tous les publics. Grâce au soutien de nos partenaires, tels que le Conseil Général 77, le Conseil Régional d'Île-de-France, la Caisse des dépôts et consignations, les Chambres Consulaires et les collectivités locales, Nord Seine et Marne Initiatives gère un fonds dédié en totalité aux prêts d'honneur.»

Quels sont les chiffres-clé de votre association ?

André Paul Guerrier: «En 10 ans, Nord Seine et Marne Initiatives c'est :

- 2 245 personnes accueillies et orientées
- 402 dossiers présentés en Comités d'Agrément
- 279 Prêts d'honneur octroyés
- 294 avis favorables sur les dossiers
- 1 925 920 euros de Prêts d'honneur décaissés pour la création et la reprise de 244 entreprises
- 508 emplois créés au démarrage
- Une évolution de 2005 à 2008 de 23 à 55 prêts pour 153 K€ à 410 K€.»

Quels sont les objectifs à moyen et long terme de l'association ?

André Paul Guerrier: «Soutenir 60 projets par an d'ici 2010 pour un montant total d'engagement de 600 K€ de prêts d'honneur. Mais aussi, poursuivre l'extension du périmètre d'intervention de l'association. Aujourd'hui, nous intervenons sur 149 communes du Département ce qui représente 80% du marché des créations et des reprises d'entreprises. Nous avons aussi comme projet d'intervenir sur le développement des entreprises mais pour cela nous devons constituer un fonds dédié exclusivement à cette activité.»

J'ai entendu parler d'un système de parrainage, en quoi cela consiste-t-il ? Tout le monde peut-il devenir adhérent à votre association ?

André Paul Guerrier: «Devenir chef d'entreprise est éprouvant et demande d'emblée beaucoup de qualités. Bien sûr, c'est à chacun de faire son expérience à la mesure de ses ambitions, mais dans les affaires, chacun est bien content d'avoir été mis en selle par de plus anciens. Le parrain doit fournir au créateur des repères dans tous les domaines de l'organisation d'une entreprise. Il lui apporte une aide morale et/ou un coup de pouce pour lui ouvrir certains réseaux professionnels. Un entrepreneur ayant lui-même vécu la création d'entreprise, des cadres ex-dirigeants à la retraite ou rompu à la direction d'une entreprise. Bénévole, le

parrain est en contact avec le créateur au minimum 1 fois par trimestre. Vous êtes dirigeant d'entreprise, commerçant, artisan ou particulier, plusieurs possibilités s'offrent à vous pour s'investir au sein de Nord Seine et Marne Initiatives:

- À travers une adhésion à l'association à titre personnel ou au titre de votre entreprise.
- À travers une dotation au fonds d'intervention à titre personnel ou au titre de votre entreprise.
- À travers un engagement personnel ou un engagement d'un des cadres de votre entreprise. Cela peut prendre la forme :
 - d'une participation au Comité d'Agrément qui étudie les demandes de prêt d'honneur. Il se réunit une fois par mois.
 - d'un parrainage qui fournit à un créateur d'entreprise une aide à titre bénévole sous forme de conseils, d'informations ou de mises en relations.»

Contact Nord Seine et Marne Initiatives :
Madame Christelle PETIT - Coordinatrice
Tél. 01.64.33.55.11

Courriel : nord77initiatives@wanadoo.fr
Site Internet : www.nord77initiatives.fr

7

Outil indispensable : le guide de la création d'entreprise en Seine et Marne réalisé par Seine et Marne Développement: disponible à la Communauté d'agglomération de Marne et Gondoire



Printemps-Eté, nouvelle saison!



Nouvelle saison pour un nouvel artiste en résidence. Ce mois de février est marqué par l'arrivée dans l'atelier mis à sa disposition du nouvel artiste en résidence au Parc culturel. C'est l'artiste plasticien Charles Lopez que nous sommes heureux d'accueillir. Avant de découvrir les créations qu'il réalisera au cours de sa résidence dans l'exposition Hic et Nunc du 27 mai au 12 juillet, nous vous présenterons quelques-unes de ses œuvres faisant l'état des lieux de son travail du 7 mars au 3 mai dans la salle des trophées. L'artiste vous convie à des visites de ses expositions en sa compagnie certains dimanches dont vous retrouverez les dates dans notre programme printemps/été prochainement disponible.

Autre exposition sur laquelle nous aurons l'occasion de revenir, celle de Jean-Paul Matifat. Artiste plasticien, ce latigniacien nous présente du 27 mai au 12 juillet, un travail photographique très original autour de ce qu'il nomme des « Miroirs-Mondes ».

C'est un printemps riche en événements que vous a concocté le Parc culturel de Rentilly.

Tout d'abord les expositions. Poursuivant son partenariat avec le Fonds Régional d'Art Contemporain d'Île-de-France et sous l'impulsion de celui-ci, le Parc culturel est heureux d'accueillir les Ateliers Internationaux du FRAC des Pays de la Loire.

Inédite en Île-de-France, l'exposition Chapitre 2 (la répétition) qui se tiendra au château du 7 mars au 3 mai rend compte des créations des jeunes artistes qui ont participé aux Ateliers à Carquefou ; elle marque aussi une nouvelle étape dans le processus de travail qu'ils ont élaborés autour des problématiques liant langage et arts plastiques.

Dans le cadre de nos résidences d'artistes, l'Ensemble FA7, ensemble de musique contemporaine, poursuit son travail de sensibilisation et de création au sein du Parc culturel. En décembre dernier, c'est à une centaine d'apprentis compagnons du tour de France, élèves en première année de CAP, que FA7 et le Parc culturel offraient un concert. Musique classique pour une première rencontre, le programme a, semble-t-il, enchanté les oreilles de ces jeunes spectateurs venus à l'Espace des arts vivants du Parc.

A partir du 4 mars prochain, et ce chaque mercredi jusqu'au 1er avril, FA7 proposera aux jeunes enfants, à partir de 4 ans, de s'initier à la musique, en renouvelant l'expérience, couronnée de succès, de la saison

passée. Voici donc le retour des ateliers de découvertes musicales que vous avez été nombreux à apprécier.

Un dernier mot sur les différentes conférences que nous vous proposons pour la saison printemps/été. Histoire de l'art, histoire de l'art des jardins, ou bien encore histoire de la danse contemporaine, les cycles de conférences reprennent le chemin du Parc culturel. Préparez vous dès à présent en vue de notre marathon d'art contemporain qui cette année se tiendra les 6 et 7 juin.

Cette saison encore, le Parc culturel a pensé sa programmation afin de vous satisfaire, mais aussi de vous surprendre, de vous faire vivre des instants artistiques chaleureux, riches en émotions.



Réservez votre week-end,
les 16 et 17 Mai prochain,
le festival Printemps de Paroles est
de retour!
Renseignements au 01 64 02 15 15
ou sur parcculturelrentilly.fr



Demandez le programme!

Nouvelle saison Printemps - Été,
retrouvez l'ensemble de la
programmation culturelle dans le
programme disponible à l'accueil
du Parc culturel de Rentilly et de la
Communauté d'Agglomération de
Marne et Gondoire